

À NOTER

Tout le monde n'a pas besoin d'un bilan de santé après un voyage.

Consultez un médecin après le voyage si vous avez :

- fièvre >37,5°C après le retour d'une zone d'endémie pour la malaria (même des mois après le retour ! ; principale préoccupation : malaria)
- a subi une morsure ou une griffure de la part d'un mammifère (principale préoccupation : la rage ! Consultez immédiatement un médecin)
- diarrhée sévère ou troubles gastro-intestinaux prolongés / chroniques
- ulcère(s) cutané(s) chronique(s) ne cicatrisant pas / plaie(s) de piqûre d'insecte
- a eu des rapports sexuels non protégés
- tout symptôme inquiétant ou inhabituel apparaissant pendant le voyage ou peu après le retour
- si vous avez pris un traitement d'urgence (SBET) pour la malaria ou si vous avez été traité pour la malaria au cours du voyage (en l'absence de symptômes, le contrôle n'est nécessaire que dans les 7 jours suivant le traitement).

Prenez rendez-vous avec un médecin spécialisé en médecine tropicale et de voyage. Vous trouverez une liste de spécialistes en médecine tropicale et des voyages (FMH) dans la rubrique " Demander un spécialiste".